



## La ville de Villemomble

### Recrute un coordinateur des accueils de loisirs (H/F)

#### Cadre d'emploi des animateurs

Sous la responsabilité de la responsable du pôle enfance, vous assurez une polyvalence avec le second coordinateur sur l'ensemble des 7 accueils de loisirs maternels et des 4 accueils de loisirs élémentaires de la ville.

Missions principales (non exhaustives) :

- Assurer le suivi pédagogique et administratif des structures, en lien avec le projet éducatif de la Ville, dans le respect de la réglementation
- Assurer la mise en place et le suivi du PEDT labellisé plan mercredi
- Mettre en place l'organisation du service minimum dans les écoles maternelles et élémentaires
- Organiser les différents séjours de vacances
- Encadrer et manager les Directeurs ALSH (valider les projets pédagogiques, contrôler leur mise en œuvre et évaluer les résultats)
- Préparer et mener les réunions du collectif de direction
- Participer à l'organisation de certaines animations de ville (Kermesse, marché de Noël, Course aux œufs...), en relations avec les services municipaux concernés
- Prévoir, suivre le temps de travail annualisé des équipes et gérer l'absentéisme
- Suivre les dépenses budgétaires afférentes au fonctionnement des accueils de loisirs (fonctionnement périscolaire, vacances...)

#### **Profil et compétences :**

- Titulaire d'un diplôme professionnel dans l'animation socio-culturelle
- Permis B exigé
- Expérience exigée en animation et en encadrement d'équipe
- Maîtrise des méthodes et outils de l'animation
- Cadre réglementaire des accueils de loisirs et pédagogie de l'enfant
- Maîtrise indispensable de l'outil informatique et du pack office (Word, Excel, Outlook...)
- Savoir travailler en équipe et en autonomie
- Savoir s'organiser dans son travail et le sens des priorités
- Avoir le sens du service public et des responsabilités, savoir gérer les urgences

Horaires de travail et congés en alternance entre les 2 coordinateurs pour couvrir l'amplitude horaire des accueils de loisirs.

#### **Rémunération et complément d'information :**

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active et prise en charge des frais de déplacement formation
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à [recrutement@mairie-villemomble.fr](mailto:recrutement@mairie-villemomble.fr) ou, par courrier, à

**Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE**

Toutes les offres sont sur le site [www.villemomble.fr](http://www.villemomble.fr) rubrique « La Ville recrute »